



## MEETING D'OUVERTURE - SAMEDI 8 MAI 2010

### **"MEMORIAL ERNEST DONZALLAZ"**

#### MEETING C

#### Eliminatoires MIGROS-Sprint, MilLe Gruyère et Athletic-Cup

#### **Stade St-Léonard - Fribourg**

---

- Organisation :** CA Fribourg, Case postale 373, 1701 Fribourg  
*Fax : 026/323.23.86    Email : [info@caf.ch](mailto:info@caf.ch)*
- Lieu :** Stade St-Léonard, Fribourg.
- Inscriptions :** de préférence par internet ([www.swiss-athletics.ch](http://www.swiss-athletics.ch)) ou exceptionnellement par email (**délai : jeudi 6 mai 2009 à minuit**)  
Inscriptions également possibles sur place jusqu'à 75 minutes avant la discipline (majoration : Fr. 2.- par discipline).
- Finance d'inscription :** Junior(e)s et Actif/ves : Fr. 10.- par discipline.  
Cadet(te)s : Fr. 8.- par discipline.  
Ecolier(e)s : Fr. 6.- par discipline.  
Gratuit pour les éliminatoires Migros-Sprint et MilLe Gruyère.  
A verser **dans le même délai** sur le compte suivant :  
compte n° 30 01 153.479-00 (BCF Fribourg: clearing: 768 / CCP 17-49-3) à l'attention du CA Fribourg, CP 373, 1701 Fribourg.  
Ne pas oublier d'indiquer en mention : « Meeting C »
- Licences :** Obligatoires dès la catégorie cadet(te)s B. Les licences devront être présentées au plus tard 60min avant la compétition lors du retrait des dossards.  
Les athlètes membres des clubs fribourgeois ont l'obligation de posséder et de présenter une licence valable dès l'âge de 7ans.
- Essais :** Dans les disciplines techniques, les écoliers/écolières ne disposent que de trois essais chacun (sauf le saut en hauteur).
- Divers :** L'enceinte du stade (terrain et piste) est exclusivement réservé aux compétitions. L'échauffement s'effectue à l'extérieur du stade, ainsi que sur les terrains synthétiques situés à côté de la patinoire.
- Résultats :** Les résultats seront disponibles sur le site internet [www.caf.ch](http://www.caf.ch) dans les heures suivant la fin du meeting.  
Une liste de résultat sera envoyée par email à chaque club en faisant la demande.
- Athletic Cup :** Les résultats seront comptabilisés comme éliminatoire **Athletic-Cup** pour autant que les athlètes aient disputé les trois disciplines y relatives (sprint-longueur-balle/poids). Le classement sera établi dans les jours suivant la compétition, publié sur le site [www.caf.ch](http://www.caf.ch) et communiqué au responsable cantonal Athletic-Cup.
- Responsabilité :** Les athlètes doivent être assurés personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vol, etc.